

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire de création de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.
Samedi 4 février 2017 – 16h – Siège de l'ASVEL Omnisports.**

A la demande de la Fédération Française de Pelote Basque, la section ASVEL Pelote Basque, seul club de pelote de la région Auvergne-Rhône-Alpes, crée la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au cours de cette Assemblée Générale extraordinaire, qui fait suite à son Assemblée Générale ordinaire 2016.

On compte 19 présents et 17 pouvoirs, soit 36 représentés. Le quorum (51 adhérents) est atteint.

Candidats au Comité Directeur de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes :

Jean-Paul Lastra, Dominique Larrenduche, Alain Comorge, Marc Papillon, Maylis Gutierrez, Joséphine Delpy, Xavier Inda, Bernard Etcheverry, Arnaud Lastra, Danielle Papillon, Patrick Bourchenin.

Cette liste pour le Comité Directeur est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Comité Directeur se réunit pour élire le bureau :

Président : Jean-Paul Lastra - Vice-Président : Dominique Larrenduche – Secrétaire : Joséphine Delpy.

Trésorière : Maylis Gutierrez – Trésorier adjoint : Alain Comorge.

La désignation du bureau est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale mandate le Comité Directeur pour rédiger les statuts de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour information (décision non soumise au vote de l'Assemblée Générale) le Comité Directeur institue les trois commissions obligatoires avec leur président :

Commission de surveillance des opérations électorales : Mikaël Aguinaga.

Commission des arbitres : Bernard Etcheverry.

Commission médicale : Arnaud lastra.

Ainsi que les commissions suivantes :

Commission féminine : Maylis Gutierrez.

Commission technique et pédagogique : Patrick Bourchenin.

Commission informatique et communication : Danielle Papillon.

La séance est levée à 16h30.

Le secrétaire de séance : Marc Papillon

Le Président : Jean-Paul Lastra

La secrétaire de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes : Joséphine Delpy :